



**PRÉFET  
DE L'AISNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

## **AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

### **ÉVOLUTION DU PLAN D'ÉPANDAGE DU CALCIFIELD DE LA SOCIÉTÉ WEPA GREENFIELD**

La société WEPA GREENFIELD, dont le siège social est situé au lieu-dit La Grande Borne à CHÂTEAU-THIERRY (Aisne), exploite à cette même adresse une papeterie.

Le calcifield, sous-produit épandu par la papeterie, est issu du mélange des boues biologiques déshydratées de la station d'épuration combinées avec les eaux chargées en fibres courtes de cellulose elles-mêmes déshydratées.

La société sollicite l'autorisation d'épandre du calcifield sur une surface supplémentaire de 22 574,82 ha qui concernera le territoire de 322 communes.

#### **Votre commune est concernée par cette extension du plan d'épandage.**

Par arrêté préfectoral n° IC/2022/167 du 31 août 2022 est organisée une consultation du public par voie électronique, telle qu'elle est définie par l'article L.123-19-2 du code de l'environnement, dans le cadre de l'évolution du plan d'épandage du calcifield de la société WEPA GREENFIELD.

**Cette consultation du public par voie électronique est organisée du lundi 26 septembre 2022 au lundi 10 octobre 2022 inclus.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier de demande sur le site Internet des services de l'État dans l'Aisne à l'adresse suivante :

<https://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/consultations-publiques/ICPE>

Le public pourra adresser ses observations au préfet de l'Aisne par message électronique à l'adresse suivante : [ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr](mailto:ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr) en précisant dans l'objet du courrier "WEPA GREENFIELD – CHÂTEAU THIERRY".

Les observations doivent être transmises avant la fin du délai de la consultation du public, soit le **lundi 10 octobre 2022** à minuit.

Laon, le 2 septembre 2022

Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation,

Le chef de pôle

**Jenny POIRETTE**